



Communauté de communes



 Social

Le Tournoi des Dix

→ *Retour sur une journée hors du temps...*

 Santé



Les projets et extensions

→ *Le Maine Saosnois se mobilise*

 Tourisme



La taxe de séjour

→ *pour développer le tourisme local*

Juillet 2026



Frédéric BEAUCHEF,
Président de la Communauté de
communes Maine Saosnois



Géraldine CHAILLOU,
Vice-présidente en charge de la
santé, des ressources humaines et
de la communication.



Sandrine PLESSIX,
Vice-Présidente en charge de la
compétence sociale, de l'enfance et
de la jeunesse.



Christelle DEROYE,
Vice-Présidente en charge de la
gestion des déchets



Marie-Laure PLEVER,
Vice-présidente en charge des
finances



Jean-Yves LETAY,
Vice-Président en charge de
l'aménagement du territoire,
l'urbanisme et le tourisme.



Patrick GOSNET,
Vice-Président en charge des
travaux et de l'eau.



Thierry LEMONNIER,
Vice-Président en charge de la
culture.



Léopold MONCEAUX,
Vice-Président en charge du
développement économique et
numérique



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

*Publication distribuée gratuitement dans tous les foyers de la
CDC Maine Saosnois*

Siège social et secrétariat :

7 place Henri-Coutard, 72260 Marolles-les-Braults
Tél. : 02 43 34 16 48

Direction de la publication : Frédéric BEAUCHEF
Coordination : Géraldine CHAILLOU

Crédits photos et illustrations : CDC Maine Saosnois
Création et mise en page : CDC Maine Saosnois

Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamers

Dépôt légal : juillet 2026



Au sommaire

Juillet 2026

Collectivité

Les budgets pour 2026 4

Economie

Initiative Sarthe : 177 000€ de prêts d'honneur 5

L'Assemblée générale du club AGIR 5

L'Imprévu à Courcemont 5

Facturation électronique : êtes-vous prêts ? 6

Numérique

Un pôle numérique au service de tous 7

Tourisme

La taxe de séjour : pour développer le tourisme local... 8

Agenda des animations 9

Culture

Magali, la nouvelle directrice de l'EMD 10

Le Livre à Brac en septembre 11

Les rendez-vous culturels de fin d'année 11

Santé

Les projets et extensions 12

Social

Le Tournoi des Dix : retour sur une journée unique 14

Petite enfance, Enfance, Jeunesse

L'Espace Famille, pour simplifier les démarches 15

Environnement

Le tri de fin d'école 16

Les missions de la GEMAPI 17

Aménagement du territoire & Habitat

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal 18

Transition écologique : des actions concrètes 18

Habitat : des aides toujours mobilisables 18

A la rencontre des jeunes 19

Aides de la Région 19

Edito

Mobilisés pour la santé

Alors que canicules et vagues de chaleur frappent durement nos communes, nous souhaitons tout d'abord avoir une pensée pour tous ceux qui les subissent de plein fouet, sans pouvoir y échapper ou s'en protéger. Les personnes les plus âgées et celles qui sont seules en particulier.

De nombreux exemples d'initiatives locales démontrent que la solidarité n'est pas un vain mot dans nos communautés locales. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés : voisins, amis, CCAS, professionnels de santé, sapeurs-pompiers, élus municipaux...

Notre système de santé a résisté au prix d'un engagement remarquable des personnels de nos hôpitaux, maisons de retraite et foyers de personnes âgées, des médecins et des infirmières.

Dans ce contexte la Communauté de communes va poursuivre ses actions dans le cadre de ses compétences notamment pour construire, agrandir, moderniser nos maisons de santé et surtout pour attirer de nouveaux professionnels. C'est un combat difficile, qu'il faut sans cesse recommencer mais - avec tous les collègues élus - nous ne baissons pas les bras.

Cela prend malheureusement du temps mais nous agissons avec détermination pour attirer de nouveaux médecins et de nouveaux dentistes dans un contexte de forte pénurie.

Nous sommes tous mobilisés pour la santé : de la défense de l'hôpital jusqu'à l'installation de nouveaux praticiens. C'est le défi numéro 1 des élus municipaux et communautaires qui viennent d'être élus ou réélus et qui, chaque jour, s'engagent pour faire vivre nos villes et notre ruralité.

Notre territoire est fier et fort de sa ruralité mais nos agriculteurs sont aussi victimes du dérèglement climatique et nous leur exprimons toute notre solidarité en particulier à tous les éleveurs du Maine Saosnois.

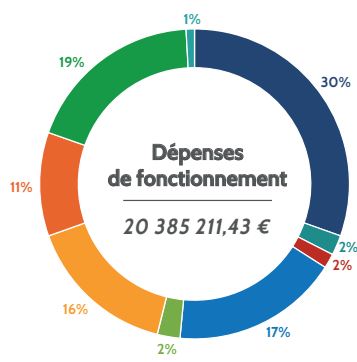
Déterminés, unis et solidaires : c'est ainsi que nous réussirons à surmonter les difficultés et les épreuves.

● *L'équipe de la Communauté de communes
Maine Saosnois*

Les élus communautaires du Maine Saosnois ont fait le choix de reconduire les taux de fiscalité sans hausse, afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants et de contenir la pression fiscale. Dans un contexte budgétaire contraint, la communauté de communes entend poursuivre une gestion rigoureuse tout en maintenant un niveau de service de qualité, ce qui relève du défi pour les élus communautaires.

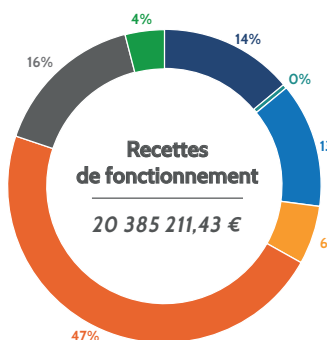
Pour 2026, plusieurs priorités ont été définies : la démographie médicale reste un enjeu majeur pour le territoire, avec la volonté de renforcer l'offre de soins ; le développement économique figure également parmi les axes stratégiques, notamment à travers l'attractivité et l'implantation d'entreprises dans les zones d'activités.

La communauté de communes souhaite par ailleurs améliorer les conditions d'accueil des jeunes au sein des Espaces Jeunesse ainsi que celles des usagers dans les déchèteries. Enfin, l'accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat sera poursuivi via le Guichet Unique de l'Habitat.



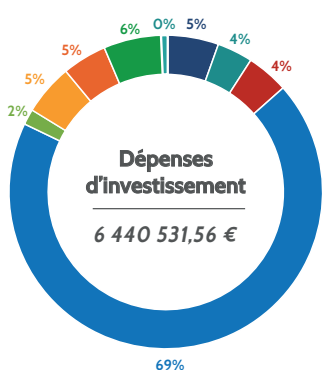
Dépenses de fonctionnement

- Moyens généraux et techniques et patrimoine locatif (logements)
6 204 842,00 €
- Développement Territorial (SCot - Habitat - PLUi)
425 435,00 €
- Démographie médicale
309 805,00 €
- Développement économique (bâtiments et zones d'activités)
3 558 801,98 €
- Tourisme
483 270,00 €
- Service à la population - Enfance/Jeunesse - Centre social - Espaces Publics Numériques
3 198 498,00 €
- Culture (Médiathèque - Ecole de Musique et Danse - Saison culturelle)
2 205 793,00 €
- Déchets ménagers et déchèteries
3 820 211,00 €
- Assainissement - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
178 555,45 €



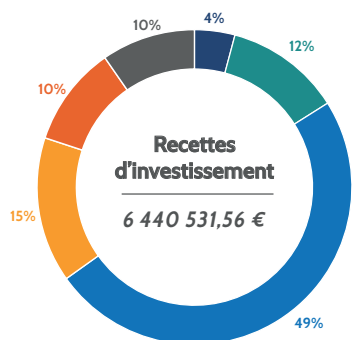
Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté
2 842 039,56 €
- Atténuations de charges
14 770,00 €
- Opérations d'ordre
2 662 512,22 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
1 233 544,79 €
- Impôts et taxes
9 588 567,00 €
- Dotations et participations
3 220 000,00 €
- Autres produits de gestion courante, produits spécifiques et reprise provision
823 777,86 €



Dépenses d'investissement

- Moyens généraux et techniques et patrimoine locatif (logements)
350 901,00 €
- Développement Territorial (SCot - Habitat - PLUi)
236 538,00 €
- Démographie médicale
278 908,62 €
- Développement économique (bâtiments et zones d'activités)
4 424 020,94 €
- Tourisme
103 639,00 €
- Service à la population - Enfance/Jeunesse - Centre social - Espaces Publics Numériques
337 799,00 €
- Culture (Médiathèque - Ecole de Musique et Danse - Saison culturelle)
295 584,00 €
- Déchets ménagers et déchèteries
394 641,00 €
- Assainissement - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
18 500,00 €



Recettes d'investissement

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
267 199,42 €
- Virement de la section de fonctionnement
766 533,93 €
- Opérations d'ordre
3 161 212,22 €
- Dotations, fonds divers et subventions
961 877,00 €
- Emprunts et dettes assimilées
663 160,00 €
- Transfert entre budgets
620 548,99 €

Initiative Sarthe : 177 000 € de prêts d'honneur en 2024 et 2025

Le Réseau Initiative Sarthe est un partenaire essentiel du Maine Saosnois concernant la création et la reprise d'entreprises.

En 2024 et 2025, 8 entreprises ont été accompagnées par Initiative Sarthe en lien avec la mission économique de la communauté de communes, soit un total de 177 000 € de prêts d'honneur, pouvant aller de 1 500 à 50 000 € selon les dossiers. Cette somme a permis de créer ou maintenir 54 emplois directs.

9 entreprises sur 10 accompagnées par Initiative Sarthe passent le cap des 3 années d'existence.

Devant ces résultats très encourageants, la communauté de communes maintient son soutien financier en faveur de l'association pour 2026.

Les entreprises ayant bénéficié d'un prêt d'honneur en 2024/2025 :

- La chaudronnerie Huaumé à Saint-Cosme-en-Vairais
- Le garage Lacroix Etape Auto à Saint-Longis
- Le restaurant « Les Jardins de Marolles » à Marolles-les-Braults
- « ML Services » à Bonnétable
- L'agence MMA de Marolles-les-Braults et Bonnétable
- Le restaurant « l'Atypique » à Mamers
- Le restaurant « Les 4 saisons » à Bonnétable
- La menuiserie, agencement « Touche du bois » à Briosse-lès-Sables



Club AGIR

- ✉ clubagir.info@gmail.com
- 🌐 club-agir.fr
- 📍 Club AGIR Maine Saosnois

L'économie en bref

→ L'Assemblée Générale du Club AGIR

Le 21 Mai dernier, le Club d'entreprises AGIR présidé par Hervé Bryja, tenait son assemblée générale à la salle Saugonna de Mamers.

Un moment important de rencontres et d'échanges pour la centaine de personnes représentant les acteurs économiques, institutionnels, les entreprises, les élus du Maine Saosnois. Une conférence sur les nouvelles fraudes et escroqueries était ensuite animée par la banque BPGO.

→ Le commerce L'Imprévu a réouvert à Courcemont

Le 5 mai dernier, l'Imprévu a réouvert ses portes à la grande satisfaction des habitants de la commune.

« Nous sommes très satisfaits de ce début d'activité ! », se réjouissent Gaetan et Carole Paris, nouveaux gérants de l'Imprévu : bar, restaurant, épicerie. « Les habitants ont joué le jeu et ont répondu présents ». Le commerce regroupe différents services : relai La Poste, FDJ, journaux et propose du retrait d'espèces, de la vente à emporter, et organise des soirées à thèmes une fois par mois.

Gaetan a une solide expérience de 12 ans dans la restauration. « Etant originaire de Bonnétable, je connais bien la clientèle des alentours. J'essaie de proposer des innovations pour satisfaire le plus grand nombre : vente de viennoiseries cuites sur place, de produits locaux (fromages, œufs, charcuterie...). Ce qui fonctionne bien, ce sont les poulets rôtis le dimanche à partir de 11h30 ».

Ce projet a été accompagné par la mission développement économique et le réseau Initiative Sarthe.



L'Imprévu

- 📍 16, rue de la libération à Courcemont
- ☎ 02 43 21 04 49
- 📍 L'imprévu Courcemont
- 🕒 Du mardi au vendredi de 7h à 20h (fermé le lundi)
Le samedi jusqu'à 22h - Le dimanche de 7h à 13h

La facturation électronique : êtes-vous prêts ?

Dans un contexte de transition numérique et de lutte contre la fraude, on parle beaucoup de cette réforme de la facturation électronique et pour cause, une première échéance arrive dès le 1er septembre 2026. C'est demain !

Vous avez un SIRET ? Vous êtes concernés !

Elle s'applique à toutes les entités soumises à la TVA (assujettis ou non assujettis) : toutes les entreprises y compris les indépendants, professions libérales et micro-entrepreneurs, ainsi que les entités publiques lorsqu'elles sont assujetties.

Les objectifs :



Une gestion quotidienne facilitée :
accélération des échanges de factures et un suivi plus fin de leur traitement.



Un gain de productivité :
diminution du temps de traitement



Une concurrence plus juste et plus loyale :
lutte contre la fraude



Une amélioration de la trésorerie et du pilotage comptable :
meilleure traçabilité des factures et meilleurs délais de paiement



Le calendrier de déploiement :

→ Au 1^{er} septembre 2026 :

Pour toutes les entreprises (quelle que soit leur taille) :

- Obligation de réception des factures au format électronique.
- Obligation pour toutes les entreprises de choisir une plateforme agréée pour être en capacité de réceptionner les factures électroniques des fournisseurs entrés dans la réforme.

↳ Au 1^{er} septembre 2027 :

Pour les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises :

- Obligation d'émission de factures électroniques et de transmission des e-reporting de transaction et de paiement.



En savoir plus sur la facturation électronique :

- > [Impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (rubrique facturation électronique)
- > Fédérations professionnelles
- > Cabinets d'expertises comptables
- > Chambres consulaires

Des réunions d'information organisées !

Afin de renseigner largement les entreprises du Maine Saosnois, la mission développement économique et le Club d'entreprises AGIR ont organisé deux réunions d'information animées par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et les cabinets d'expertise comptable Fiducial et Cerfrance, à Mamers, puis à Bonnétable.

Le numérique au service de tous : un pôle structuré pour accompagner le territoire

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos vies : démarches administratives, activité économique, accès à l'information... autant d'usages devenus essentiels. Face à ces évolutions, la Communauté de communes Maine Saosnois a fait le choix d'agir en structurant un Pôle Numérique, au service de tous.

Ce nouveau service a une ambition claire : accompagner les habitants, soutenir les communes et aider les professionnels à relever les enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Un service public numérique de proximité

Le Pôle Numérique accompagne habitants, communes et professionnels avec un service plus lisible, accessible et réactif.

Organisé autour de missions complémentaires, il répond aux besoins concrets du quotidien tout en anticipant les évolutions à venir.



Espaces numériques

Vers l'autonomie numérique

Deux agents à votre disposition pour vous aider à réaliser vos démarches numériques et vous rendre autonome.



Ateliers & Animations

Découvrir, apprendre, progresser

Des ateliers et actions proposés en lien avec les partenaires institutionnels pour une offre coordonnée sur le territoire.



Pour les professionnels

Accompagner la transition numérique

En lien avec le développement économique, le Pôle accompagne la transition numérique et la facturation électronique.



Intelligence Artificielle

Comprendre et apprivoiser l'IA

Le pôle accompagne habitants et professionnels dans la sensibilisation et la prise en main des nouveaux usages de l'IA, pour une adoption éclairée et bénéfique à tous.



Anticiper les évolutions

Passez à la fibre sereinement

Le réseau cuivre (téléphonie classique, ADSL) s'éteint progressivement en Sarthe jusqu'en janvier 2028. Les médiateurs numériques accompagnent habitants et professionnels vers la fibre.

Un territoire connecté, un avenir maîtrisé

Le Pôle Numérique structure une offre de service cohérente et durable pour que chaque habitant, chaque commune et chaque professionnel puisse bénéficier des opportunités du numérique.

*Un service structuré pour mieux vous servir, tourné vers l'avenir
Car le numérique ne doit exclure personne*



à Mamers

📍 1 place de la République, 72600
✉ cyber.mamers@mainesaosnois.fr
☎ 02 53 63 93 21

à Marolles-les-Braults

📍 7 place Henri Coutard, 72260
✉ cyber.marolles@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 33 50 23

à Bonnetable

📍 8 rue Mazagran, 72110
✉ cyber.bonnetable@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 52 01 33

Sur tout le territoire, sur rendez-vous

Eglantine FERRAND, conseillère numérique

☎ 02 72 88 34 38

La taxe de séjour : un levier pour développer le tourisme local

Depuis 2019, la Communauté de communes Maine Saosnois a instauré la taxe de séjour. Celle-ci est acquittée par les visiteurs qui passent une ou plusieurs nuits sur le territoire, dans les hébergements touristiques (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, campings...).



Ce sont les hébergeurs qui collectent cette taxe auprès de leurs clients avant de la reverser à la collectivité.

Les recettes issues de la taxe de séjour sont entièrement consacrées au développement et à la valorisation du tourisme local. Elles ont déjà permis de financer des actions concrètes, comme le balisage des circuits de randonnée ou encore le renouvellement de l'aire de jeux pour enfants au Belvédère de Perseigne.

Par ce dispositif, les visiteurs participent directement à l'amélioration des équipements et des services touristiques, au bénéfice de l'ensemble du territoire et de ses habitants.

Hébergeurs : simplifiez vos démarches en ligne !

Vous proposez un hébergement touristique sur le territoire et n'avez pas encore déclaré votre activité ?

La Communauté de communes met à votre disposition une plateforme de télédéclaration simple et sécurisée pour gérer la taxe de séjour : de la déclaration au paiement en ligne.

Créez dès maintenant votre compte et accédez au service en ligne :

<https://taxe.3douest.com/mainesaosnois.php>

Un doute, une question ?

Le service Tourisme de la Communauté de communes se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

> 02 43 34 16 48

> taxedesejour@mainesaosnois.fr

Saison touristique : des ouvertures tout l'été, et plus !



Le Belvédère de Perseigne en forêt de Perseigne

- > Ouvert en **JUILLET ET AOUT** :
du mercredi au dimanche de 13h30 à 18h
- > Ouvert en **SEPTEMBRE** :
le dimanche de 14h à 18h

📍 Forêt de Perseigne, 72600 Villaines-la-Carelle
✉ a.boulay@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 34 16 48 - 07 87 01 43 86 (en saison)



Le Jardin potager à Bonnétable

- > Ouvert en **JUILLET ET SEPTEMBRE** :
du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h
du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h
- > Ouvert en **AOUT** :
du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h
- > Ouvert en **OCTOBRE** :
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.
Ouverture exceptionnelle le dimanche 18 octobre de 9h30 à 17h30 à l'occasion de la Fête de l'Automne.

📍 1 rue d'Isly, 72110 Bonnétable
✉ c.nos@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 52 01 34

Agenda : les animations à venir...

Enquête Nature

sur la Voie Verte

Partez à la découverte de la Voie Verte et de ses habitants lors de cette enquête qui vous réserve bien des surprises...

- 📅 Le mercredi 29 juillet, à 14h30
- 📍 Voie verte, gare de Vezot
- ➔ 2€ par personne
- ➔ Réservation obligatoire avant le 26 août

Mélusine et le grimoire des plantes

au Jardin potager

Suivez Dame Mélusine dans une visite théâtralisée au cœur des secrets du monde végétal : légendes, superstitions et croyances anciennes au fil des plantes du jardin.

- 📅 Le vendredi 28 août, à 17h30
- 📍 au jardin Potager à Bonnétable
- ➔ 5€ par adulte
- ➔ Réservation obligatoire avant le 26 août

La Médiathèque en balade

Sieste musicale au Belvédère de Perseigne

Installez-vous dans la forêt et laissez-vous porter par les sonorités envoûtantes de Cécile Branche (harpes, flûte, bol tibétain, chant) pour une parenthèse de bien-être en pleine nature.

- 📅 Le dimanche 30 août, à 15h
- 📍 au Belvédère de Perseigne (Villaines-la-carelle)
- ➔ Gratuit, pour tout public
- ➔ Réservation obligatoire avant le 27 août

Journées européennes du patrimoine

samedi 19 et dimanche 20 septembre

Chaque année en septembre, les Journées européennes du patrimoine invitent à redécouvrir l'histoire et les richesses de notre territoire, le temps d'un week-end.

- ➔ **Belvédère de Perseigne**
Dimanche de 14h à 18h.
- ➔ **Jardin Potager à Bonnétable**
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h
Visite libre
- ➔ **Château de Haut Éclair à Nogent le Bernard**
Dimanche de 14h à 17h30
Visite libre de la cour et de la salle de réception.
Visite guidée du pigeonnier.

Les Chaudrons gourmands de la Fée

Atelier confiture au jardin potager

En cette semaine du goût, la Fée Confiture vous a concocté un atelier gourmand pour créer vos propres confitures ! Conseils, astuces et gourmandises sont au programme de cet après-midi délicieux !

- 📅 Le mercredi 14 octobre, à 14h30
- 📍 au Jardin potager à Bonnétable
- ➔ 10€, pour tout public
- ➔ Les participants repartent avec leur pot.
- ➔ Réservation obligatoire avant le 8 octobre

Fête de l'automne

au jardin potager

Cucurbitacées, horticulteurs, artisans et producteurs locaux, démonstrations et animations pour tous : une journée conviviale pour célébrer le jardin et les saveurs de saison.

- 📅 Le dimanche 18 octobre, de 9h30 à 17h30
- 📍 au Jardin potager à Bonnétable
- ➔ En accès libre et gratuit, pour tout public

avec « L'Ensorcelarium »

Magie, mystère et humour s'entremêlent dans ce spectacle fantastique et poétique de la compagnie Memento Moriboum. Un moment captivant à partager en famille !

- ➔ Spectacle à 14h30 et à 16h
- ➔ Gratuit, pour tout public

Halloween

au jardin potager

Venez frissonner au Jardin Potager pour Halloween ! Programme disponible début septembre.

- 📅 Le mercredi 21 octobre, à 14h30
- 📍 au Jardin potager à Bonnétable
- ➔ 2€, pour tout public
- ➔ Réservation obligatoire avant le 15 octobre

Informations & réservations

✉ c.nos@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 52 01 34

✉ a.boulay@mainesaosnois.fr
☎ 02 43 34 16 48

Magali ROUGERON-MINGAM

Rencontre avec la nouvelle directrice de l'EMD

Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel en quelques mots ?

Après plus de 20 ans d'enseignement dans des conservatoires et écoles de musique, j'ai fait le choix d'intégrer l'équipe de direction d'une école de musique en tant que conseillère aux études. Convaincue par cette première expérience, j'ai souhaité prendre un poste de direction et me voilà à l'école de musique et de danse Maine Saosnois ! Parallèlement, j'ai toujours gardé une pratique artistique et j'aime toujours autant jouer en concert.



Qu'avez-vous découvert du territoire Maine Saosnois depuis votre arrivée ?

Un impressionnant maillage communautaire sur un territoire très vaste et une vraie dynamique culturelle ce qui est rare dans un territoire rural ! Plus précisément, à l'EMD, une équipe de professeurs à l'énergie et aux projets foisonnants

Quelles sont vos priorités pour les prochaines années ?

Continuer le travail de «maillage culturel», c'est à dire permettre à chacun, où qu'il habite sur le territoire, de pouvoir bénéficier d'un accès à la culture, par une pratique artistique, des concerts/ spectacles, des rencontres avec des artistes ... Et puis proposer un enseignement de qualité le plus en phase possible avec la nouvelle génération.

Quel conseil donneriez-vous à un enfant qui hésite à s'inscrire à l'école de Musique et Danse ?

Ne surtout pas hésiter ! Ces deux pratiques, comme toute activité artistique, génèrent beaucoup de plaisirs ! Et elles apprennent le vivre ensemble, la concentration, la persévérance, l'exigence d'un beau résultat, à se présenter sur scène.... tout cela permet d'être plus à l'aise dans les relations aux autres, lors des examens oraux/entretiens auxquels tout le monde est confronté un jour ou l'autre. Une pratique artistique, ça aide à grandir et ça nourrit toute la vie !

Pouvez-vous donner quelques nouveautés que nous pourrions découvrir à la rentrée prochaine ?

Il n'y aura pas de grand changement à l'EMD l'année prochaine, juste des petits aménagements pour qu'élèves et professeurs travaillent dans les meilleures conditions possibles. Je suis en poste depuis deux mois et je préfère observer encore pour construire avec l'équipe de l'EMD et apporter des nouveautés en septembre 2027.

Quel(s) compositeur(s) accompagne(nt) souvent vos journées ?

Bach et beaucoup de compositeurs du XVII^{ème} siècle, pour la plupart inconnu du grand public : Froberger, Louis Couperin, Byrd, Sweelinck, Frescobaldi...



Ecole de Musique et Danse
Maine Saosnois

✉ emd@mainesaosnois.fr

☎ 02 85 29 19 38



Des milliers de livres à adopter !

Une quatrième édition pour le Livre-à-Brac

La Médiathèque Le Lien organisera la quatrième édition de son Livre-à-Brac samedi 12 septembre 2026 à Saint-Cosme-en-Vairais. La salle Atlantis accueillera environ 5000 documents issus des rayonnages des bibliothèques du réseau, afin que tout un chacun puisse venir se servir gratuitement.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires renouvellent les collections de la Médiathèque en retirant certains documents pour laisser la place à ceux nouvellement acquis. Ce sont ces romans, bandes-dessinées, mangas, revues, documentaires, etc qui seront mis à disposition du public samedi 12 septembre prochain, entre 10h et 18h30.

Les visiteurs – petits et grands – pourront emporter gratuitement autant de documents qu'ils le souhaitent. Des ateliers créatifs seront également proposés aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes. Il s'agira de produire des « poésies de papiers », adorables figurines en papiers recyclés. Ces ateliers, également gratuits, auront lieu à 14h30 et à 16h et seront accessibles sur inscription dans votre médiathèque ou via notre site internet :

> mediatheque-lelien.maineaunos.fr



4^{ème} édition du Livre à Brac

📅 Le samedi 12 septembre 2026,
de 10h à 18h30

📍 à Saint-Cosme-en-Vairais,
Complexe culturel Atlantis

Vos rendez-vous culturels de fin d'année

Andrick Airways + Da Chabada

Musiques actuelles

- 📅 Le Vendredi 11 Septembre, à partir de 19h
- 📍 à Bonnétable, parc face au château
- Entrée libre et gratuite
- Soirée organisée en partenariat avec le Collectif 110

Nora Hamzawi

Humour

- 📅 Le Vendredi 9 Octobre, à 20h30
- 📍 à Mamers, Espace Saugonna
- Tarif plein : 24 € / Tarif réduit : 12 €

Marion Roch

Chanson

- 📅 Le Vendredi 20 Novembre, à 20h30
- 📍 à Saint-Cosme-en-Vairais, Complexe Atlantis
- Tarif plein : 15 € / Tarif réduit : 7,50 €

Caroline Estremo

Humour

- 📅 Le Vendredi 11 Décembre, à 20h30
- 📍 à Mamers, Espace Saugonna
- Tarif plein : 15 € / Tarif réduit : 7,50 €



Informations & réservations

- Office de Tourisme Maine Saosnois
- ☎ 02 43 97 60 63

Le Maine Saosnois se mobilise :

Trois projets, un objectif : des soins accessibles à tous

« La santé touche directement le quotidien de chacun et constitue un enjeu majeur pour notre territoire. Maintenir et développer une offre de soins de proximité, c'est garantir la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité du Maine Saosnois et construire un territoire solidaire et accueillant. »

- Géraldine Chaillou, Vice-Présidente en charge de la démographie médicale - Maire de Beaufay

à Beaufay : un cabinet médical modernisé

Un projet désormais abouti

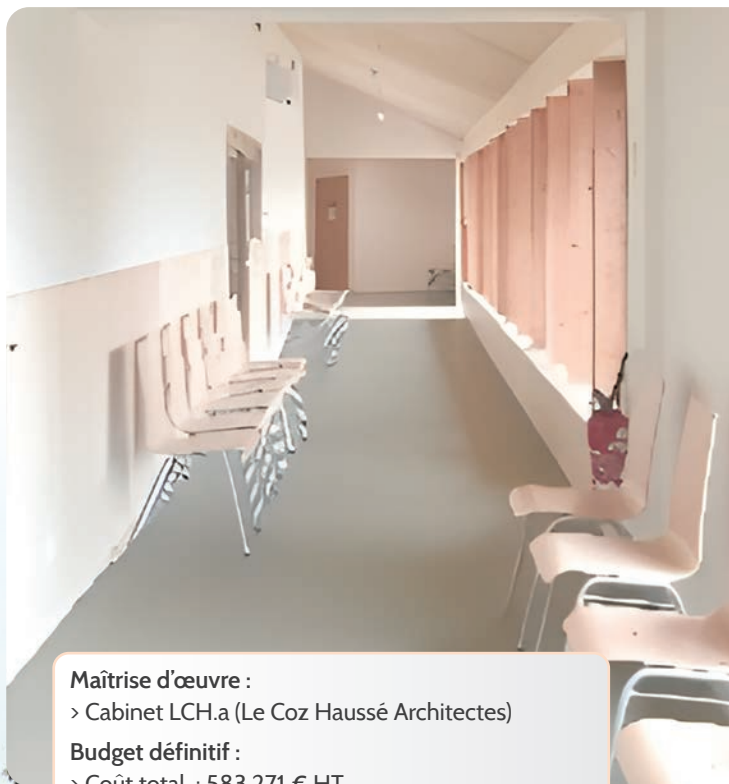
Depuis le 5 février 2026, le cabinet médical de Beaufay a franchi une nouvelle étape.

Ce qui a changé :

- Connexion des deux bâtiments existants
- Création d'une salle d'attente commune
- Aménagement d'un cabinet dentaire

↳ Résultat :

Deux dentistes sont installés, renforçant fortement l'offre de soins locale.



Maîtrise d'œuvre :

> Cabinet LCH.a (Le Coz Haussé Architectes)

Budget définitif :

> Coût total : 583 271 € HT
> Subventions : 329 674 €





à Marolles-les-Braults : anticiper les besoins

Le développement se poursuit

La maison de santé poursuit son développement avec un projet d'extension à l'arrière du bâtiment.

Objectif :

- 2 cabinets supplémentaires
- Accueillir de nouveaux professionnels

→ de juillet à septembre 2026

Consultation et choix des entreprises

de novembre 2026 à avril 2027

Travaux



Budget prévisionnel :

- > Dépenses : 245 000 € HT
- > Subventions attendues : 151 000 €



à Bonnétable : une future maison de santé

Projet en cours d'élaboration

Un projet construit avec les professionnels du territoire : médecins, infirmières, ostéopathe, sage-femme, dentiste... tous ont été associés à la réflexion.

L'implantation du bâtiment est prévue à proximité de la zone de loisirs et de l'aire de camping-car au parc du château.

Budget prévisionnel :

- > Enveloppe globale : 1 606 680 € HT
- > Subventions envisagées : 366 927 € minimum
- + autres financements non encore sollicités.

Prochaines étapes :

- 2nd semestre 2026
Phase d'étude (APS / PRO)
- 1^{er} semestre 2027
Consultation des entreprises
Notification des marchés
Obtention des subventions
- 2nd semestre 2027 et année 2028
Travaux



Esquisse réalisée par le cabinet IE Architecte - Vincent Hemery

Le Tournoi des Dix : un projet fou devenu réalité

Oyé, Oyé, Braves gens de notre belle Contrée !

Le Centre Intercommunal Mazagran a souhaité mettre à l'honneur tous les habitants de son territoire, petits et grands, et les acteurs de la vie économique, les agriculteurs, les artisans, les commerçants ... en les invitant à construire avec les agents de la Communauté de Communes Maine Saosnois cette belle journée festive et citoyenne.

Une fête médiévale, un défi inter-villages

« Le Tournoi des Dix », ce projet fou, de créer et de participer à un Inter-villages sur fond de fête médiévale, qui s'est déroulé le samedi 6 juin 2026 sur le site Doves de Beaufay, a été une vraie réussite collective, un succès magique né des mains, des têtes et des cœurs de tous les bénévoles impliqués.

Ils ont aussitôt répondu présents et ont joué le jeu des joutes amicales, les Belfaidiens, Bonnétabliens, Briosnais, Courcemontais, Courcivalois, Jauzéens, Nogentais, Coqueroupéens, Rosayiens, Haulterrois.

Vous avez été nombreux, de 7 à 83 ans à construire ce beau projet durant 8 mois jusqu'au jour J où nous nous sommes tous retrouvés autour des élus costumés et présents à nos côtés, avec leurs équipes de valeureux Ambassadeurs, fiers de porter leur costume réalisé par les couturières. Ils avaient à cœur de porter haut le blason de leur village pour tournoyer dans la bonne humeur. Bravo à tous, et toutes nos félicitations à l'équipe de Jauzé qui a remporté cette première édition ! Le trophée réalisé par Julien, tailleur de pierre et habitant de Jauzé trône fièrement dans la Mairie. Un cadeau inestimable !



Plus qu'un tournoi, une aventure humaine

Ce 6 juin 2026 malgré le soleil timide, la chaleur était dans les cœurs enjoués et émerveillés, dans les yeux pleins d'étoiles des enfants, dans les rires des adultes redevenus enfants, dans les tissus des costumes et des décors, et dans le spectacle du soir bien après le coucher du soleil.

Un grand merci à vous tous, habitants et agents du Maine Saosnois qui avez contribué par vos dons, par votre aide, vos encouragements, le temps donné, tout était si précieux ! La transmission de savoirs, les compétences de chacun, l'engagement et les rires continuent à raisonner dans nos cœurs.

Depuis ce jour, des liens se sont tissés et des projets naissent. Les couturières ont à cœur de poursuivre leurs rendez-vous, les bâtisseurs rêvent tout haut et souhaitent continuer à œuvrer, les troubadours ne veulent plus quitter les planches, les décorateurs ont créé ces scènes authentiques qui nous ont transporté dans un autre monde, quel bonheur !



3 093 sourires, et bien d'autres à venir

Soutenu dès le départ par nos co-financeurs, la MSA et la CAF, qui ont été de suite emballés par ce projet fédérateur et profondément humain, et par le Crédit Mutuel, toujours fidèle aux associations qui font vivre leur territoire.

Alors pour tout cela, et bien plus encore pour ce qui est venir car ce n'était que le début, un immense merci à vous tous et aux élus de la Communauté de Communes Maine Saosnois de nous avoir fait confiance. Un grand merci aux élus de Beaufay de nous avoir aidé tout au long de ce projet afin que les meilleures conditions soient réunies. Oui, c'était un pari un peu fou mais une telle envie de respirer, de partager, d'être heureux ensemble, cela valait bien les 3 années ½ de réflexion et de remue-méninges avant le grand saut ! Vous pouvez être fiers de vous, 3 093 visiteurs sans compter ceux que nous n'avons pas vu entrer (les coquins) !

Nous vous disons à très vite pour de nouvelles aventures, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, projets, nous vous attendons au Centre Mazagran à Bonnétable. Et souvenez-vous, « A Cœur Vaillant rien d'Impossible ! ».

- L'équipe du Centre Mazagran.



Petite enfance, Enfance, Jeunesse

L'Espace Famille: Un nouvel outil pour simplifier les démarches

Afin de faciliter vos démarches liées aux accueils de loisirs (ALSH), la Communauté de communes Maine Saosnois déploie prochainement un nouvel outil numérique : l'Espace Famille.

À quoi sert l'Espace Famille ?

Depuis votre espace personnel, vous pourrez :

- Mettre à jour vos informations personnelles (coordonnées, situation familiale...)
- Fournir et consulter les documents nécessaires (attestation CAF, autorisations, certificats...)
- Inscrire vos enfants aux accueils de loisirs et aux activités proposées
- Réserver les jours souhaités
- Consulter vos factures

Cet outil vous permettra ainsi de réaliser vos démarches à tout moment, sans avoir à vous déplacer.



« Avec l'Espace Famille, nous voulons simplifier le quotidien des parents : accessible en ligne, ce service a été conçu pour vous permettre de gérer plus simplement et en toute autonomie les inscriptions et le suivi des activités de vos enfants.

C'est un outil pensé pour être simple et accessible à tous, pour que chaque famille du territoire puisse en profiter facilement. »



- Sandrine PLESSIX,
Vice-Présidente en charge de la
compétence sociale, de l'enfance
et de la jeunesse.

L'école est finie ... Mais pas le tri !

Le guide du tri de fin de classe : pour un tri zéro faute !

Pour une fin d'année scolaire écoresponsable, découvrez comment trier et donner pour agir concrètement.

CLASSEURS EN CARTON, LIVRES,
MANUELS, CAHIERS, FEUILLES,
POCHETTES EN CARTON...



**JETÉS EN VRAC DANS LE SAC
OU LE CONTENEUR !**



Tri sélectif

PETITS OBJETS,
STYLOS, FEUTRES, CRAYONS,
POCHETTES EN PLASTIQUE...



**TOUT CE QUI N'EST PAS UN
EMBALLAGE OU DU PAPIER !**



Ordures ménagères

CLASSEURS ET CHEMISES
PLASTIQUES VIDES, VÊTEMENTS,
CHAUSSURES, SACS, APPAREILS
ÉLECTRIQUES, ARTICLES DE SPORT...



Déchèterie

Pour aller plus loin...

Le grand ménage de fin d'année scolaire est arrivé ! Pour aborder la rentrée de manière plus responsable, adoptons les bons réflexes :

→ ON RÉUTILISE, ON DONNE ... ON NE GASPILLE PAS

Et si votre matériel scolaire ne peut pas être réutilisé ?

*Vos stylos et feutres :
Déposez-les dans des points
de collecte scolaires ou dans
certains magasins.*

*Videz vos classeurs et
chemises avant de les jeter :
Le papier et le carton vont
dans la poubelle jaune.*

*Déposez vos textiles propres
et secs dans des points de
collecte, dans un sac fermé de
30 litres maximum.*

Un engagement territorial pour l'eau et la biodiversité

Depuis 2018, la Communauté de Communes Maine Saosnois s'engage dans la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sur son territoire.

Les missions de la GEMAPI

- Prévenir les crues ainsi que les inondations par des aménagements de cours d'eau, et limiter la sécheresse,
- Entretien des berges et des cours d'eau,
- Sensibiliser les usagers,
- Gérer les ouvrages hydrauliques, les lignes d'eau et diversifier les écoulements,
- Protéger les milieux aquatiques et préserver la biodiversité

Une gestion déléguée à 4 syndicats

La Communauté de Communes Maine Saosnois a décidé de **déléguer ces missions à 4 syndicats de rivière**, qui mailent notre territoire :

Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe

Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise

Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe

Syndicat Mixte de la Sarthe Amont

L'ensemble de ces syndicats sont coordonnés par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Sarthe :

> 07 43 36 12 64 - contact@bassin-sarthe.org

- Tout propriétaire dont la limite parcellaire borde un cours d'eau naturel à la charge de l'entretien jusqu'au milieu du lit.

Ce que vous devez faire régulièrement :

- Surveiller et enlever les embâcles (branchages, objets, déchets) qui gênent l'écoulement.
- Débroussailler et élaguer de manière raisonnée les végétations envahissantes sur vos rives.
- Maintenir la section d'écoulement sans modifier le profil naturel du lit



Des actions au service des habitants et du territoire

Une nouvelle compétence pour construire le territoire de demain

À compter du 1er juillet 2026, la Communauté de communes exercera officiellement la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Cette prise de compétence marque une étape importante pour le territoire. Elle permettra d'engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce projet sera conduit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

Des actions concrètes en faveur de la transition écologique

Dans le cadre du soutien financier de l'État au titre du Fonds Vert pour la mise en œuvre des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le service Aménagement du territoire a participé à plusieurs actions de sensibilisation auprès des jeunes du territoire.

Ainsi, des crayons fabriqués à partir de paille de blé ont été distribués aux élèves de CM2 ayant participé à la journée de lancement du Passeport du civisme. Les élèves ayant validé l'ensemble des missions de leur livret se sont également vu remettre une gourde réutilisable, afin de promouvoir des gestes simples en faveur de la réduction des déchets et de la préservation des ressources.

Habitat : des aides toujours mobilisables

L'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit sur l'ensemble du territoire jusqu'au 14 novembre 2026. Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour leurs projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement.

Pour être accompagnés dans leurs démarches et connaître les aides mobilisables, les habitants peuvent contacter l'opérateur INHARI.

Des actions de communication, financées par la MSA, dans le cadre de l'appel à projets « Site Habitat 2025 », sont menées sur le territoire, notamment à travers la participation aux assemblées des Aînés ruraux et une présence sur les marchés.



INHARI :

du lundi au vendredi de 9h à 17h

> 02 61 67 18 75

> renovation.mainesaosnois@inhari.fr

> www.inhari.fr/



À la rencontre des jeunes

Le service a récemment accueilli les élèves de Première STAV du lycée La Germinière de Rouillon. Cette visite a été l'occasion de leur présenter le territoire, les missions de l'intercommunalité. Un moment d'échange enrichissant qui a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle de la collectivité dans le développement local.



Valentine Grouas, chargée de mission
Aménagement du territoire :

> 02 21 76 38 55

> amenagement-territoire@mainesaosnois.fr

Le Contrat Pays de la Loire 2026 accompagne les projets de la Communauté de communes

Dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026, plusieurs projets portés par la Communauté de communes bénéficient d'un accompagnement financier de la Région afin de soutenir le développement du territoire.

Parmi les opérations soutenues figure l'extension de la Zone d'Activité des Cytises, accompagnée à hauteur de 248 240,00 €. Ce projet permettra de favoriser le développement économique local.

La transition énergétique constitue également un axe fort de ce programme avec le soutien apporté à la rénovation du parc d'éclairage public, financée à hauteur de 53 515,00 €. Cette opération vise à réduire les consommations d'énergie, notamment sur les déchèteries du territoire, la zone d'activités de Bellevue, ou encore la zone d'activités du Saosnois à Mamers.

L'espace jeunesse de Marolles-les-Braults recevra un soutien de 52 972,00 € pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. À Mamers, la rénovation de l'espace jeunesse est accompagnée à hauteur de 86 690,00 €, afin d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes usagers.

Le développement de l'offre touristique bénéficie également d'un accompagnement à hauteur de 47 936,00 €. Ce financement contribuera à la réalisation de plusieurs aménagements, parmi lesquels le renouvellement des équipements ludiques du belvédère de Perseigne, l'amélioration du revêtement de la voie verte et la création de nouveaux itinéraires cyclables.



À travers le Contrat Pays de la Loire 2026, la Région accompagne ainsi des projets concrets répondant aux enjeux de développement économique, de transition écologique, de services à la population et de valorisation touristique du territoire.

Annuaire des services

Siège Social, Marolles-les-Braults

7 place Henri Coutard, 72260
02 43 34 16 48
accueil@mainesaosnois.fr

Antenne, Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
02 43 29 00 01
cs.bonnetable@mainesaosnois.fr

Antenne, Mamers

3 rue Ernest Renan, 72600
02 43 97 25 31

Social

Centre social Mazagran

8 rue Mazagran, 72110 Bonnétable
02 43 29 00 01
cs.bonnetable@mainesaosnois.fr

Centre social C.A.S.C.A.D.E.

1 place Henri Coutard,
72260 Marolles-les-Braults
02 43 97 37 88
accueil@cascade72.fr

Tourisme

Office de Tourisme Maine Saosnois

- 50 Pl. Carnot, 72600 Mamers
- 1 rue d'Isly, 72110 Bonnétable
02 43 97 60 63
contact@tourisme-maine-saosnois.com
www.tourisme-maine-saosnois.com

Randonnées

02 43 34 16 48
a.boulay@mainesaosnois.fr

Belvédère de Perseigne

02 43 34 16 48
a.boulay@mainesaosnois.fr

Voie Verte

02 43 34 16 48
a.boulay@mainesaosnois.fr

Jardin Potager à Bonnétable

02 43 52 01 34
c.nos@mainesaosnois.fr

Château de Haut Eclair

02 43 52 01 34
c.nos@mainesaosnois.fr

Salle de Jauzé

02 43 52 01 34
c.nos@mainesaosnois.fr

Taxe de séjour

02 43 34 16 48
taxedesejour@mainesaosnois.fr
taxe.3douest.com/mainesaosnois

Economie

02 43 34 16 48
economie@mainesaosnois.fr

Environnement

Gestion des déchets

02 43 34 16 48 - 02 43 97 25 31
dechets@mainesaosnois.fr

Déchèteries

02 43 52 01 35
g.evrard@mainesaosnois.fr

Culture

Espace Saugonna & Saison Culturelle

02 43 33 77 90
saugonna@mainesaosnois.fr

Ecole de Musique et Danse

02 85 29 19 38
emd@mainesaosnois.fr

Médiathèque Le Lien

Pôle Lecture de Beaufay
Place Général de Gaulle, 72110
02 43 52 13 15
biblio.beaufay@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
02 43 52 01 25
biblio.bonnetable@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Courcemont

41 rue de la libération, 72110
02 43 24 54 15
biblio.courcemont@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Mamers

24 rue Ledru Rollin, 72600
02 43 97 91 29
biblio.mamers@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Marolles

1 bis rue de Mamers, 72260
02 43 33 68 09
biblio.marolles@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Saint-Cosme-en-Vairais

Complexe Atlantis,
Place Saint Damien, 72110
02 43 31 10 88
biblio.stcosme@mainesaosnois.fr

Pôle Lecture de Neufchâtel

6 rue Creuse, 72600
09 72 47 68 06
bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Espaces Numérique

Espace de Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
02 43 52 01 33
cyber.bonnetable@mainesaosnois.fr

Espace de Mamers

1 place de la République, 72600
02 53 63 93 21
cyber.mamers@mainesaosnois.fr

Espace de Marolles-les-Braults

7 place Henri Coutard, 72260
02 43 33 50 23
cyber.marolles@mainesaosnois.fr

Coworking

06 03 28 79 67
coworking@mainesaosnois.fr

Espace de Mamers

1 place de la République, 72600

Habitat & Logements

02 43 34 16 48
d.julliot@mainesaosnois.fr

Aménagement du territoire

02 43 97 25 31
amenagement-territoire@mainesaosnois.fr

Urbanisme

02 43 97 25 31
urbanisme@mainesaosnois.fr

Enfance-Jeunesse

Relais Petite Enfance

Mamers
2 bis rue des jeux brillants, 72600
02 43 33 48 11
rpe.mamers@mainesaosnois.fr

Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
06 08 36 61 06
rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr

Marolles-les-Braults - C.A.S.C.A.D.E.

1 place Henri Coutard, 72260
06 08 36 61 06
rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr

Multi-accueil

Mamers
2 rue des jeux brillants, 72600
02 43 31 50 06
multi.mamers@mainesaosnois.fr

Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
02 43 29 00 01
creche.bonnetable@mainesaosnois.fr

Marolles-les-Braults - C.A.S.C.A.D.E.

1 place Henri Coutard, 72260
02 43 97 07 29
multiaccueil@cascade72.fr

Accueil de Loisirs

Mamers - 3 - 6 ans
Rue des jeux brillants, 72600
02 43 34 87 19
alshmaternel.mamers@mainesaosnois.fr

Mamers - 6 - 12 ans

Rue de la Piscine, 72600
02 43 97 70 51
alshelementaire.mamers@mainesaosnois.fr

Saint-Cosme-en-Vairais

Place Saint Damien, 72110
02 43 97 55 44
alshstcosme@mainesaosnois.fr

Bonnétable

8 rue Mazagran, 72110
02 43 29 00 01
alsh.bonnetable@mainesaosnois.fr

Marolles-les-Braults - C.A.S.C.A.D.E.

1 place Henri Coutard, 72260
02 43 97 37 88
accueil@cascade72.fr

Marolles-les-Braults - C.A.S.C.A.D.E.

Le P'tit Skouad' (9-12ans)
1 place Henri Coutard, 72260
02 43 97 37 88
accueil@cascade72.fr

Espaces Jeunesse

Mamers
Base de loisirs, rue de la piscine, 72600
02 43 34 58 97
espacejeunesse.mamers@mainesaosnois.fr

Saint-Cosme-en-Vairais

2 bis rue Nationale, 72110
02 43 97 55 44
alshstcosme@mainesaosnois.fr

Bonnétable

8 Rue Twistingen, 72110
06 48 17 69 32
jeunesse.bonnetable@mainesaosnois.fr

Marolles-les-Braults - C.A.S.C.A.D.E.

Le Skouad', Place Jean Moulin, 72260
02 43 97 37 88
accueil@cascade72.fr

